



# CORCELLES-PRES-PAYERNE

## AVIS D'ENQUÊTE

Conformément aux dispositions légales, à la Loi sur la Protection des Eaux contre la Pollution (LPEP, art.25), la Municipalité de Corcelles-près-Payerne soumet à l'enquête publique du 28 mars 2025 au 28 avril 2025 :

- **Construction de conduites en charge des eaux usées et stations de pompage préfabriquées**

Parcelles :

317, 318, 319, 1598, 2641, 2722, 2724, 2726, 2727, 2729, 2730, 2732, 3109, 3123, 3127, 3128, 3129, 3130, 3131, 3133, 3146, 3163, 3164, 3214, 3227, 3229, 3230, 3231, 3431, 3432, 3562, DP 71, DP 87, DP 89, DP 93, DP 137, DP 138, DP 143, DP 146, DP 147, DP 150, DP 155, DP 247, DP 280, DP 281, DP 282, DP 285, DP 286, DP 289, DP 293

Maître d'Ouvrage :

*L'EPARSE - Association intercommunale pour l'épuration des eaux - Zone Payerne, p.a.  
Commune de Cugy, Route de Fétigny 22A, CP 17, 1482 Cugy*

Auteur du projet :

*WSP Ingénieurs Conseils SA, Avenue de Cour 61, CP 241, 1001 Lausanne*

Le dossier est déposé au bureau communal de Corcelles-près-Payerne où il peut être consulté durant le délai de mise à l'enquête.

Les oppositions motivées et les observations sur le projet sont déposées par écrit au greffe municipal dans le délai d'enquête, durant lequel elles peuvent être consultées par tous les intéressés.

**La Municipalité**